



LA LUTTE PAIE, POUR CEUX QUI LA MENENT !

Exceptionnellement, nous avons repris des extraits du texte lu, par la secrétaire du syndicat CGT polyclinique Ormeau, à l'assemblée générale des salariés en grève durant 64 jours, pour la défense de leurs conditions de travail et de l'accueil des patients. La direction, après un conflit très difficile, a signé le protocole d'accord de fin de conflit, qui a pris en compte les derniers amendements décidés par les salariés.

VOILÀ, C'EST FINI ! Une page de notre vie vient de s'écrire, une page de notre vie de femmes, d'hommes, qui ont décidé collectivement de se battre pour leurs valeurs. Nous avons affronté un groupe financier, l'un des plus grands groupes de la santé privée en France, dont la recherche de profit est telle qu'il n'hésite pas à vouloir mettre à genoux ses salariés et qui se soucie bien peu de leur bien-être et de celui des patients. Nous avons bien vu qu'au-delà de notre établissement, au-delà de notre lutte, c'est toute la politique de santé en France qui montre ses failles et ce que nous avons défendu c'est aussi et surtout l'accès à des soins de qualité pour tous. Ce que nous avons défendu, c'est ce bien commun à tous, la santé.

Ce groupe, c'est nous qui l'avons fait se mettre à genoux. Ce que nous avons obtenu aujourd'hui est grand, est beau, est juste. Nous l'avons obtenu tous ensemble grâce à notre lutte exemplaire. Exemplaire, digne et juste, largement soutenue par la population et une partie des élus locaux : nous les en remercions, cette victoire est aussi la leur. Les autres, la bassesse de leurs propos, je préfère les ignorer, leur mépris je le leur renvoie en cadeau, ils ne doivent pas se sentir bien fiers, eux qui n'ont pas voulu défendre des femmes et des hommes qui, pour certains, font peut-être partie de leur électorat.

Nous sommes restés fidèles jusqu'au bout à ce que nous avons décidé depuis le début, le 4 novembre 2016, cette grève nous la décidions ensemble, nous la démarrions ensemble et c'est ensemble que nous décidons d'y mettre fin.

Nous n'avons pas dévié des valeurs que nous souhaitons défendre et de cela nous pouvons être fiers. Ce combat nous a permis de grandir, d'écarteler les œillères que l'on veut nous mettre, de voir qui est là réellement depuis le début quand des salariés sont en lutte et ont besoin de soutien.

J'espère, et cela sera ma fierté, que des graines de syndicalistes vont germer, car la lutte, elle ne s'arrête pas là et la solidarité dont nous avons eu besoin, d'autre en ont et en auront besoin demain. J'espère que nous lutte donnera envie à d'autres de prendre le relais, notre lutte est la leur, nous venons de leur prouver que c'était possible et qu'il arrive un stade où, quelle que soit la dureté du combat, il faut s'insurger, dire STOP, il y va de notre dignité humaine.

VOILÀ, C'EST FINI, et en même temps tout commence car nous avons la responsabilité maintenant de conserver précieusement ce que nous avons conquis de plus cher : la solidarité entre salariés. Faisons-nous la promesse d'être toujours dans cet état d'esprit de solidarité, de fraternité, faisons-nous la promesse de nous protéger les uns les autres, de nous soutenir les uns les autres et de nous retrouver de temps en temps pour ne rien oublier.

Sommaire

1. **L'édito**
2. **L'action**
3. **L'information**
4. **L'orga, le Point. La vie des sections.**

☞ RASSEMBLEMENT DE LA CGT À LA VEILLE DE L'OUVERTURE DU PROCÈS TOTAL-AZF

Le rassemblement s'est déroulé devant le siège de Total et a pris la forme d'une conférence de presse. Après avoir rappelé l'importance de l'explosion et souligné l'attitude négationniste de Total, Carlos MOREIRA, secrétaire général de la FNIC-CGT, s'est exprimé sur les revendications de la CGT. L'intervention a été suivie d'une distribution de tracts. Malgré le froid intense, la solidarité des militants avec les victimes, 15 ans après l'explosion meurtrière, ne faiblit pas. Non, avec le temps, tout ne s'en va pas... Ils étaient plus de 200 à avoir fait le déplacement depuis leurs syndicats jusqu'à la tour Total.

DES DATES D' ACTIONS SONT ANNONCÉES :

- ✓ **2 FEVRIER, grève générale des Cheminots**
- ✓ **1^{ER} MARS, éventuellement, action Finances**
- ✓ **7 MARS action Santé**
- ✓ **21 MARS, grèves et manif's, en continuité des assises du 22 février (voir en page 3)**
- ✓ **30 MARS, journée nationale d'action décentralisée dans les territoires, organisée par une intersyndicale dont l'UCR CGT.**

CONVERGENCE DES LUTTES ?

Beaucoup de syndiqués et de salariés sont en attente de nouvelles actions contre la loi Travail qui se met en place dans les entreprises. **Et beaucoup s'interrogent sur la dispersion des actions, convaincus du poids que représenterait une grande journée nationale interprofessionnelle intergénérationnelle.** Les retraités, chacun dans sa fédération, participeront, comme d'habitude, aux différentes actions. On peut regretter que la journée du 30 mars, intersyndicale, n'ait qu'un contenu limité, pouvoir d'achat : les organisations qui ont signé les accords bloquant l'augmentation des pensions, oseront-elles être dans la rue avec la CGT ?

La lutte victorieuse de nos camarades de la polyclinique de l'Ormeau (64) n'est pas la seule : bien sûr, les médias n'en parlent pas, ou si peu (il ne faudrait pas que ces résultats emportés de haute lutte donnent des idées...). Citons par exemple le succès de la grève des agents de Propreté d'Ile-de France (fédération des Ports et Docks) , celle des salariés de Joseph Gibert, à Paris, après seulement 4 jours de grève, etc.



LOI TRAVAIL : NE PAS BAISSER LES BRAS !

Les sénateurs Front de gauche, par la voix d'Eliane ASSASSI ont présenté, le 11 janvier, un projet de loi visant à abroger la loi du 8 août 2016 dite « Loi Travail. Plusieurs candidats à la présidentielle se sont prononcés pour l'abrogation de cette loi. L'Union Régionale Ile-de-France CGT a appelé le 30 mars à participer à un meeting unitaire régional, pour l'abrogation de cette loi.

INTERNATIONAL : LUTTE DES TRAVAILLEURS DU TEXTILE AU BANGLADESH.

On se souvient de l'accident du Rana Plaza, qui, en 2013, a fait plus de 1000 morts.

Le 11 décembre 2016, ces travailleurs ont commencé un mouvement pour, une nouvelle fois, exiger une augmentation de leur salaire minimum. Les propriétaires des usines et le gouvernement agissent ensemble pour casser l'action en s'attaquant aux dirigeants des syndicats et aux militants ainsi qu'aux ouvriers : ils instruisent de fausses actions criminelles et utilisent des milices ou des travailleurs pour saboter le mouvement, beaucoup sont arrêtés et emprisonnés hors de toute légalité et sans qu'on connaisse leur sort. Les dirigeants et militants du GWTUC, le syndicat en pointe de la lutte, sont particulièrement menacés et doivent se cacher par crainte de la police et de ses pratiques de torture. La FNIC a adressé un message de solidarité aux camarades en lutte.

- ◆ SUITE DU PRÉCÉDENT NUMÉRO : LA TAXE INTÉRIEURE SUR LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL (TICGN), À QUOI ÇA SERT ?

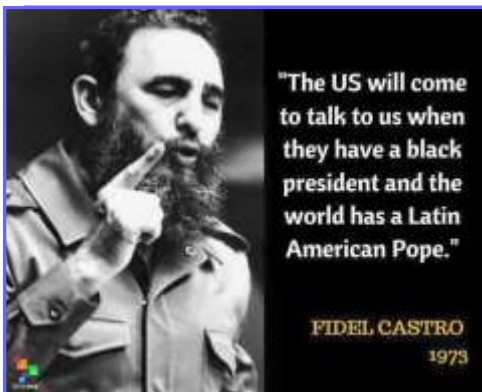
Appliquée depuis 1986 aux gros consommateurs de gaz (notamment des industriels), la TICGN a été étendue en 2014 aux particuliers. Objectif : inciter les ménages à réduire leur consommation de gaz pour limiter l'effet de serre ! La TICGN étant proportionnelle au volume de gaz consommé, plus vous en utilisez, plus vous en payez. Mais ce nouvel impôt indirect sur les énergies polluantes est jusqu'alors passé inaperçu sur les factures, la baisse presque constante du prix du gaz sur les deux dernières années l'a dissimulé..

Mais, depuis novembre 2016, les tarifs du gaz réglementés repartent à la hausse, plus de 2% (hors taxes) en moyenne en janvier, après +2,6% en décembre et +1,59% en novembre. De plus, le montant de la TICGN ne cesse d'augmenter : de 1,27€/MWh en 2014, il est passé à 4,34€/MWh en 2016 et 5,88 €/MWh, en 2017, soit + 35,5 % par rapport à 2016 ! Sans compter la TVA de 20 % qu'il faut ajouter !

Cette taxe concerne l'ensemble des abonnés au gaz, qu'ils soient aux tarifs réglementés ou aux prix du marché. Et elle sert essentiellement à... alimenter le budget de l'Etat !

Vous vous chauffez à l'électricité ? Ne vous réjouissez pas trop vite d'échapper à cette flambée ! Car vos factures vont bientôt prendre la même pente ascendante, avec l'augmentation rétroactive pour les abonnés aux tarifs Bleu d'EDF début 2017, puis au 1er août 2017 pour tous les consommateurs, quel que soit leur fournisseur, avec l'augmentation programmée du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité reversé à Enedis (ex-ErDF) pour l'acheminement du courant, de 2,71% en moyenne.

Et pendant ce temps, alors que la France est l'un des pays où l'impôt réel payé par les entreprises est l'un des plus bas du monde, certains partis politiques présentent un candidat aux présidentielles voulant encore le baisser !



FIDEL CASTRO : UN HÉROS DU 21^E SIÈCLE

Fidel Castro reste dans les mémoires comme l'un des hommes qui ont libéré le peuple cubain de l'emprise du dictateur Batista, soumis aux Etats-Unis, et qui a dirigé un extraordinaire mouvement d'émancipation humaine. Malgré de nombreuses tentatives d'assassinat organisées par la CIA, malgré les efforts de celle-ci pour abattre la Révolution, il a su, avec l'appui et le soutien du peuple cubain, développer l'éducation, la santé, la recherche médicale,... au point que Cuba dépasse, dans plusieurs domaines, comme l'alphabétisation par exemple, les Etats Unis eux-mêmes !

(Les Etats-Unis viendront nous parler quand ils auront un président noir et quand le monde aura un pape sud-américain) .



La France a besoin d'une industrie forte car l'avenir économique d'un pays dépend de sa capacité à produire des richesses sur le territoire national. Elle doit impulser des coopérations au niveau européen et international, basées sur la promotion des droits sociaux et le respect de l'environnement. Dans cette optique, la CGT organise ses assises nationales de l'industrie le 22 février 2017. La FNIC est naturellement partie prenante dans cette initiative.

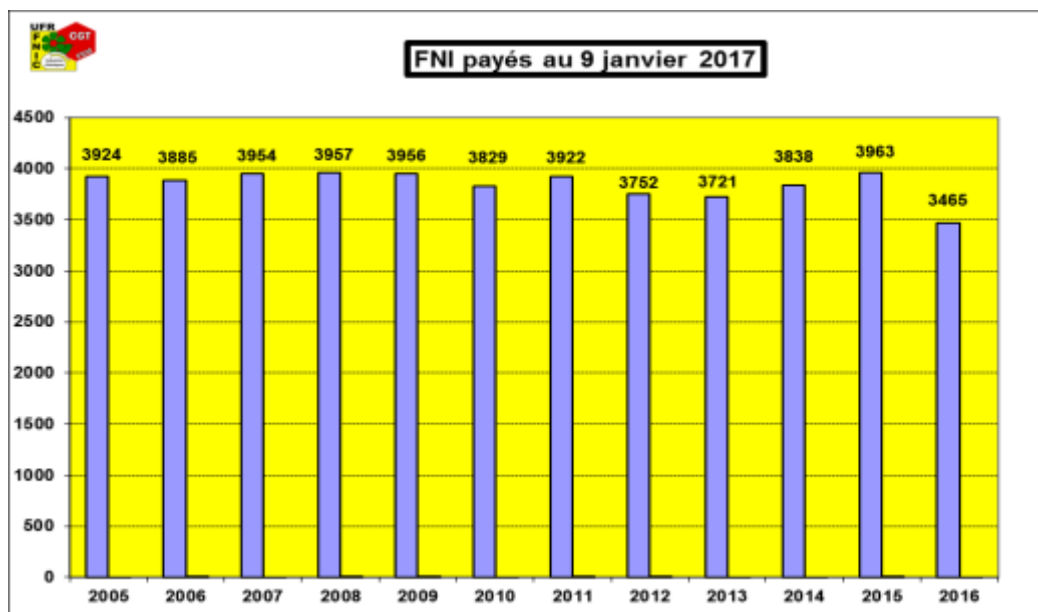
L'industrie est en déclin depuis 30 ans, l'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés seulement. Le développement de l'industrie est inséparable de nouveaux droits pour les salariés, dans l'ensemble des secteurs de l'économie. **Il est urgent d'imposer d'autres choix économiques, sociaux et environnementaux pour réindustrialiser la France.**

L'Agenda

8 février, conseil national de l'UFR

13-17 mars, congrès de l'UCR à Bordeaux

27-31 mars, congrès de la FNIC, au Barcarès



Le 15 février, l'exercice 2015 sera clos et les syndicats et sections qui n'auront pas réglé leurs cotisations ne seront plus confédérés ! Et ne pourront pas non plus participer au congrès de la Fédération. Pour ce qui est de 2016, il manque encore 500 FNI pour atteindre le niveau de 2015 : **c'est beaucoup trop au moment où doivent être réglés les timbres 2017 !** Le collectif Orga de la Fédération a constaté que, dans un certain nombre de cas, les syndiqués ont payé leurs cotisations mais celles-ci n'ont pas été envoyées à CoGéTise... Notre UFR se fait très souvent remarquer, à l'UCR, par ses interventions non consensuelles, il serait bon qu'elle puisse se faire aussi remarquer par le paiement précoce de ses FNI... et par le complet règlement de ses cotisations de l'année précédente !

La vie des sections

UN TÉMOIGNAGE D'UNE CAMARADE DU RHÔNE

J'ai été syndiquée à la CGT il y a pas mal d'années quand je travaillais, puis, à la retraite, je n'ai pas senti la nécessité de continuer. Mais il y a quelques jours, j'ai rencontré des gens de la CGT sur le marché de La Guillotière et j'ai signé la pétition contre la loi travail. Et récemment j'ai lu un article dans un magazine sur l'engagement des femmes dans les grèves victorieuses de 1936. Je l'ai lu plusieurs fois

et je me suis dit, c'est trop grave ce qui se passe, tous ces acquis sociaux qui sont sur le point de disparaître, qu'allons-nous laisser à nos enfants ? On nous répète tous les jours qu'il faut être unis pour être plus forts contre le terrorisme, c'est vrai, mais c'est vrai aussi pour défendre nos droits. Alors je suis retournée voir les copains sur le marché et j'ai repris ma carte chez les retraités.



Mi-août 2016, mort de Georges Ségué, résistant à 15 ans, déporté à Mauthausen : quelques lignes dans la presse, quelques secondes dans les journaux télévisés, silence de la plupart des politiques.

Mi-janvier 2017, mort de François Chérèque, ex-secrétaire de la CFDT : tous les médias des milliardaires (Les Echos, Le Figaro, Le Point, Libération, Capital...) font assaut d'éloges sur ce « syndicaliste courageux », ce « réformiste impatient », cet « infatigable militant d'une protection sociale adaptée aux enjeux du 21^e siècle » qui « laisse un message à méditer : ce n'est pas en campant sur les postures les plus à gauche qu'on sert le mieux les intérêts des plus pauvres. ». Et Laurence Parisot considère « que c'est un homme d'état que la France vient de perdre ». Nous savons, nous, comment il a trahi les salariés en signant la réforme des retraites des Chirac/Raffarin/Fillon, dont nous souffrons tous.